

La LDDH dénonce l'exécution d'un civil par les militaires d'ASSAGUEYL



NOTE D'INFORMATION DU 10 DÉCEMBRE 2008

La LDDH dénonce l'exécution d'un civil par les militaires d'ASSAGUEYL

Le Président

La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH) est vivement préoccupée par la résurgence des exactions contre les civils dans le nord de notre pays.

Ainsi, jeudi dernier 4 décembre 2008 en fin d'après midi, un sexagénaire originaire d'Assagueyla, M. Mohamed Ahmed Youssouf a été exécuté par des militaires à quelques kilomètres de ce village dans le secteur d'Aylaadou.

Selon des informations reçues, il aurait été arrêté quelques jours auparavant puis transféré à Tadjourah pour y être interrogé par la gendarmerie.

Pour une raison inconnue les militaires d'Assagueyla l'ont repris pour finalement l'abattre froidement à quelques kilomètres de ce village.

Son corps abonné sur place aurait été retrouvé par les gendarmes de Tadjourah alertés après sa disparition.

L'exécution extrajudiciaire d'un malheureux civil quelques jours avant la commémoration du 60ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme démontre la permanence de graves violations des droits humains et de l'Impunité officielle.

La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH) demande aux Autorités Djiboutiennes :

1. d'enquêter sérieusement sur ce crime odieux afin de juger et punir sévèrement le ou les coupables dans les meilleurs délais ;
2. de mettre définitivement fin aux exactions contre les populations civiles de la part des forces de défense et de sécurité ;
3. de prendre enfin des mesures concrètes en vue de renforcer le respect des Droits de l'Homme et de la lutte contre l'Impunité ;

La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH) lance un Appel pressant à tous les Défenseurs des Droits de l'Homme pour exiger la fin de l'Impunité qui règne en République de Djibouti.

M. NOEL ABDI Jean-Paul